

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-870/SG/CG déclarant M. Barthélémy Gardoni déchu de son droit de concession provisoire sur une parcelle de terrain, lot n° 4 du lotissement du boulevard Bonheure, titre foncier n° 1084.

n° 71-870/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
16 juin 1971

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro
10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Barthélémy Gardoni est déchu de son droit de concession provisoire sur la parcelle de terrain, d'une superficie de 500 mètres carrés, sise à Djibouti, lot n° 4 du lotissement du boulevard Bonheure (titre foncier n° 1084), et ce, en application de l'article 5 de la délibération n° 336/6L du 3 octobre 1966 le concessionnaire n'ayant pas réalisé la mise en valeur de ladite parcelle de terrain dans le délai imparti. Le Domaine rend la parcelle de terrain visée ci-dessus libre de tous droits et de toutes charges